Vêtement de protection destiné aux pompiers
Conditions et méthodes d'essai relatives aux vêtements destinés à la lutte spécifique contre l'incendie

Numéro de référence : EN 1486

Statut : Norme européenne : Caractéristiques du produit (pompiers)

Portée : Cette norme spécifie les conditions d'exécution des tests relatifs aux vêtements de protection réfléchissant utilisés dans la lutte spécifique contre l'incendie. Cette norme ne couvre que les vêtements de protection capables réfléchir une chaleur rayonnante intense. Ce type de vêtement peut également être utilisé dans des applications industrielles impliquant de très hauts niveaux de chaleur rayonnante.

CONTENU

Généralités :

L'équipement de protection comporte :

- Un seul vêtement
- Deux vêtements ou plus (veste et pantalon se recouvrant au minimum sur 30 cm)
- Une série de vêtements d'extérieur et de sous-vêtements à porter ensemble.

Trois types:

- Type 1 :
  Capuchon de protection avec grille de regard, porté avec une protection pour les mains et les pieds, à porter par-dessus un autre vêtement de protection.
  Type 2 :
  Vêtement comprenant un capuchon de protection avec écran de vue, porté avec une protection appropriée de la tête et des pieds.
  Type 3 :
  Enveloppe totalement le corps. Il comprend un capuchon de protection avec un écran de vue, des bottes de protection contre la chaleur, porte avec une protection appropriée de la tête. Le type 3 consiste en un seul vêtement ou peut se diviser en plusieurs parties.

- Tailles : conformément à EN 340
- Protection des mains compatible avec le vêtement et conforme a EN 659
  Protection de la tête compatible avec le vêtement et conforme à EN 443.
- Protection des pieds compatible avec le vêtement et conforme à EN 344
- Protection de l'appareil respiratoire compatible avec le vêtement
- Système de fermeture : enlèvement rapide du vêtement
- Pas d'exposition des parties métalliques sur la face interne de l'équipement
  S'il y a des poches, utiliser des pattes de fermeture

- Type 1 :
  Capuchon de protection avec grille de regard et protection des épaules avec gants à cinq doigts : longueur du gant 350 mm ± 20 mm et longueur totale 600 mm ± 20 mm.

- Type 2 :
  Vêtement comprenant un capuchon, un écran de vue et des gants à cinq doigts : longueur du gant 350 mm ± 20 mm, longueur totale 1700 mm ± 20 mm, longueur du dos 1300 mm ± 20 mm et longueur de diminution 200 mm ± 20 mm.

- Type 3 :
  Longueur de gant 350 mm ± 20 mm et longueur totale 2000 mm ± 20 mm

Conditions de sécurité indispensables :

Caractéristique	Norme	Condition
Propagation de la flamme	EN 532	• pas de trous, de fusion ou gouttes • flamme résiduelle : ≤ 2s • incandescence résiduelle : ≤ 2s • Note: tester les couches externe et interne et le matériau des manches
Chaleur rayonnante	EN 366 : méthode B Flux thermique 40 kW/m² Traitement préalable : 500 cycles de flexion	• type 1 : t_2 ≥ 30 s • type 2 : t_2 ≥ 60 s • type 3 : t_2 ≥ 120 s
Chaleur de convection	EN 367	• type 1 : HTI ≥ 4 • type 2 : HTI ≥ 13 • type 3 : HTI ≥ 21
Chaleur de contact	EN 702	Durée limite en secondes à une température de contact de 300°C • type 1 : ≥ 6 • type 2 : ≥ 10 • type 3 : ≥ 15

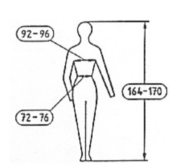
Conditions supplémentaires :

Caractéristique	Condition
Modification des dimensions	Retrait ≤ 3 % dans toutes les directions
Résistance à la traction	≥600 N dans toutes les directions
Résistance au déchirement	≥ 25 N dans toutes les directions

Désignation des tailles :

Conformément à EN 340

Utilisation d'un pictogramme



Marquage :

Selon EN 340)

On utilise une étiquette clairement visible et lisible et résistant au nombre prévu de cycles de nettoyage.

Elle contient :

- L'inscription CE (comme approprié pour la catégorie de PPE III).
- Symboles de nettoyage et d'entretien .
  Nom ou logo du fabricant.
- Type du vêtement (la référence du fabricant).
- Désignation de la taille (pictogramme).
- Référence à EN 1486 et au numéro de type.
- Pictogramme pompier.
- Référence à la mise à disposition d'informations sur le produit (pictogramme brochure)

Information destinée à l'utilisateur :

Fournie par le fabricant dans les langages officielles du pays où le produit sera utilisé; l'information sera précise et compréhensible pour l'utilisateur.

elle contient :

- Nom et adresse du fabricant ou de son représentant.
- Nom et référence du produit.
- Référence à la norme correspondante du produit.
- Explication des pictogrammes et des niveaux de performance obtenus.
- Mode d'emploi : - la situation spécifique à haut risque à laquelle le vêtement est destiné.
- Le type d'équipement annexe a utiliser avec le vêtement, par exemple les protections pour la tête, les mains, les pieds et l'appareil respiratoire.
- Indiquer quand le vêtement doit être porté.
- La méthode d'habillage et de déshabillage.
- Eviter les contraintes thermiques.
- Méthode de stockage et de nettoyage.
- Le besoin de formation.
- Instructions d'emballage pour le transport

Pictogramme :

